

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00287

Numéro SIREN : 414 127 605

Nom ou dénomination : MAF AGROBOTIC

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2022 sous le numéro de dépôt 2405



32405

11 JUL 2021



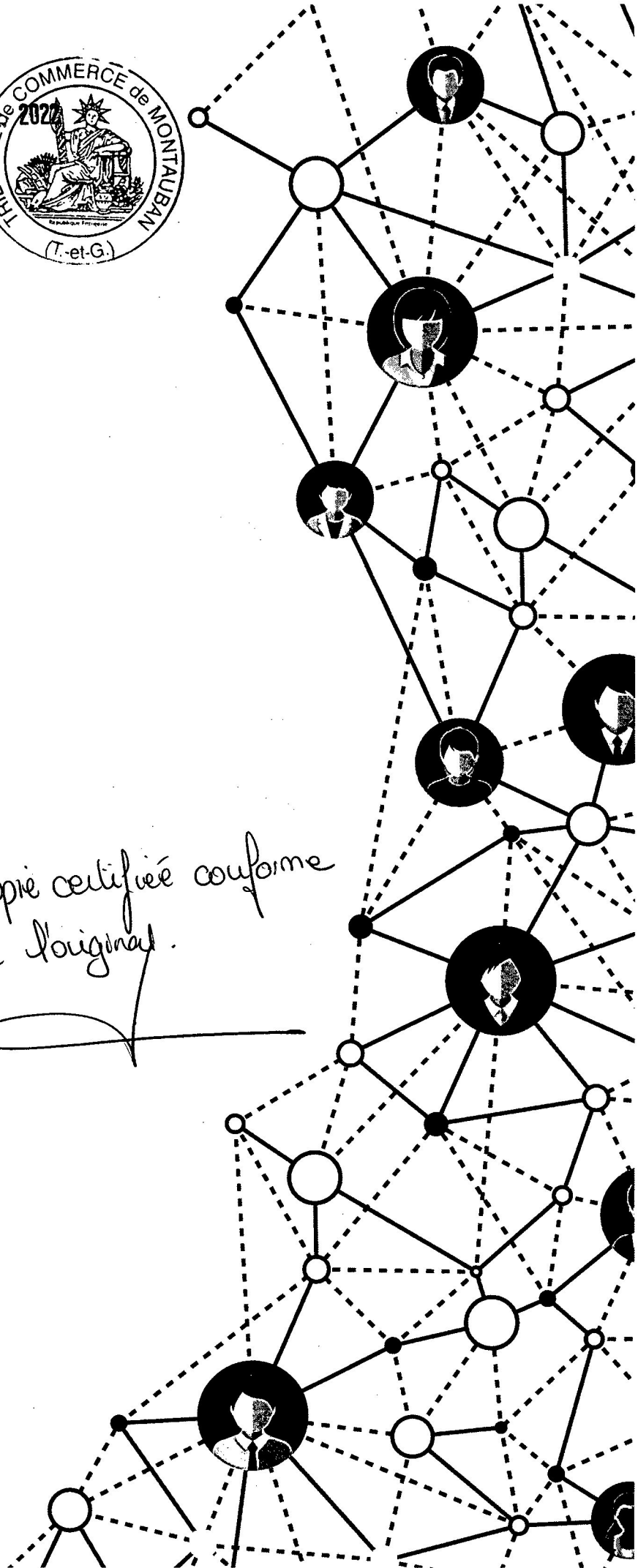
Plaque

MAF AGROBOTIC

*Copie certifiée conforme
à l'original.*

31/10/2021

Ce document contient 100 pages



**MAF AGROBOTIC**

Période du 01/11/2020 au 31/10/2021 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Rapport</i>	4
2	<i>Comptes annuels</i>	5
2.1	Bilan actif	6
2.2	Bilan passif	7
2.3	Compte de résultat	8
2.4	Bilan actif (détail)	10
2.5	Bilan passif (détail)	14
2.6	Compte de résultat (détail)	16
2.7	Annexe MAF AGROBOTIC 2021 pour CAC déf	22
3	<i>Déclaration et liasse fiscale</i>	43
3.1	2065 Impôt sur les sociétés	44
3.2	2065 bis	45
3.3	2050 Bilan actif	46
3.4	2051 Bilan passif	47
3.5	2052 Compte de résultat	48
3.6	2053 Compte de résultat (suite)	49
3.7	2054 Immobilisations	51
3.8	2055 Amortissements	52
3.9	2056 Provisions inscrites au bilan	53
3.10	2057 Etat des créances et dettes	55
3.11	2058-A Détermination résultat fisc.	56
3.12	2058-B Déficit prov. non deduct.	57
3.13	Provisions non déductibles	58
3.14	Bien en location - Suivi des amortissements	59
3.15	2058-C Affectation du résultat	60
3.16	2059-A Détermin. plus moins-values	61
3.17	2059-B Affectation plus values C/T	62
3.18	2059-C Suivi des moins values L/T	63
3.19	2059-D Affectation plus values L/T	64
3.20	2059-E Détermination VA produite	65
3.21	2059-F Capital social	66
3.22	2059-G Filiales	67
3.23	Suivi des sursis et reports d'imp.	69
3.24	1330 CVAE	77
3.25	2069-RCI	80
3.26	2069-A individuel	81
3.27	2069-A individuel Annexe 1	87



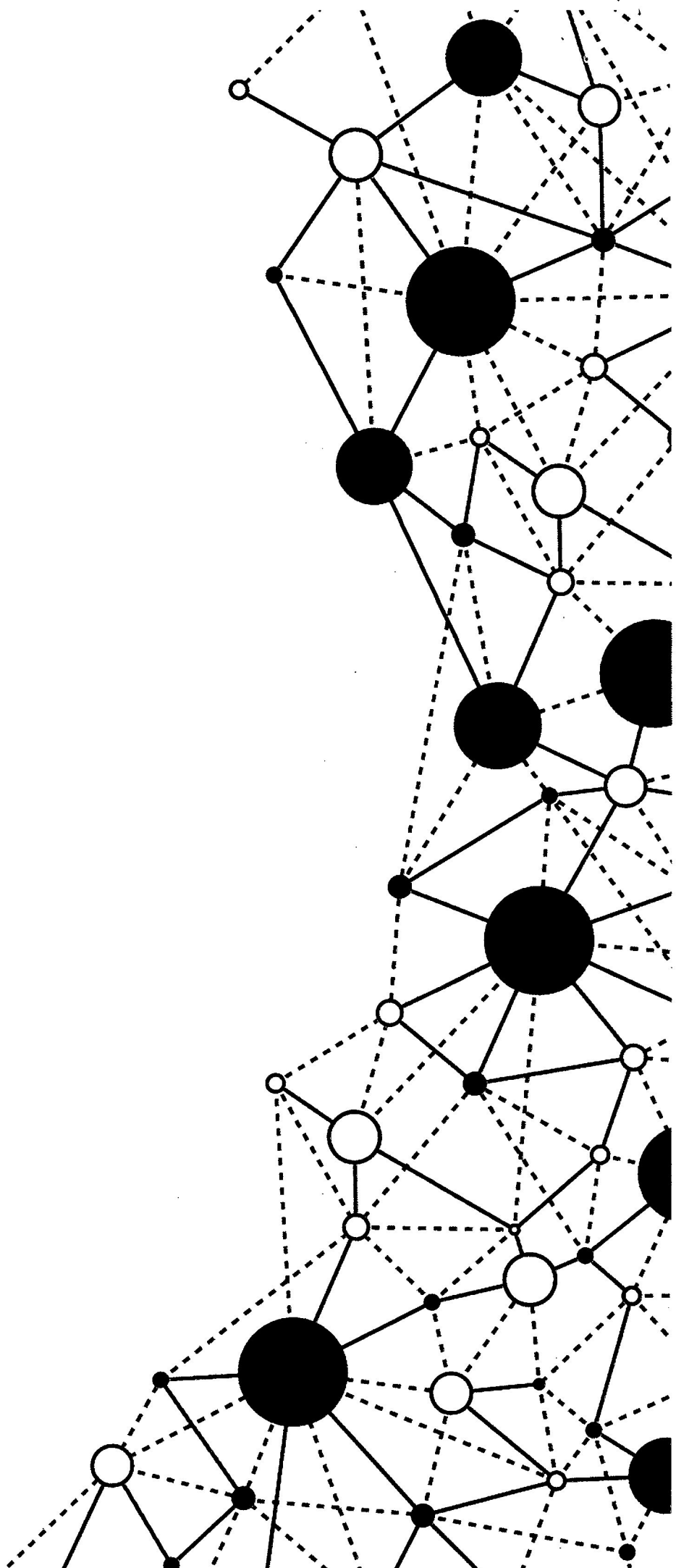
MAF AGROBOTIC

Période du 01/11/2020 au 31/10/2021 (Bilan)

Sommaire

3.28	2069-A individuel Annexe 2	91
3.29	DECLOYER - Mise à jour permanente des loyers	92
3.30	2058-A Bis	93
3.31	2058-B Bis	94
3.32	2058-ER	95
3.33	2058-ES Société (ex. décl)	96
3.34	2058-ES Filiales (ex. décl)	97
3.35	2058-ES Groupe (ex. décl)	99
3.36	2058-FC	100

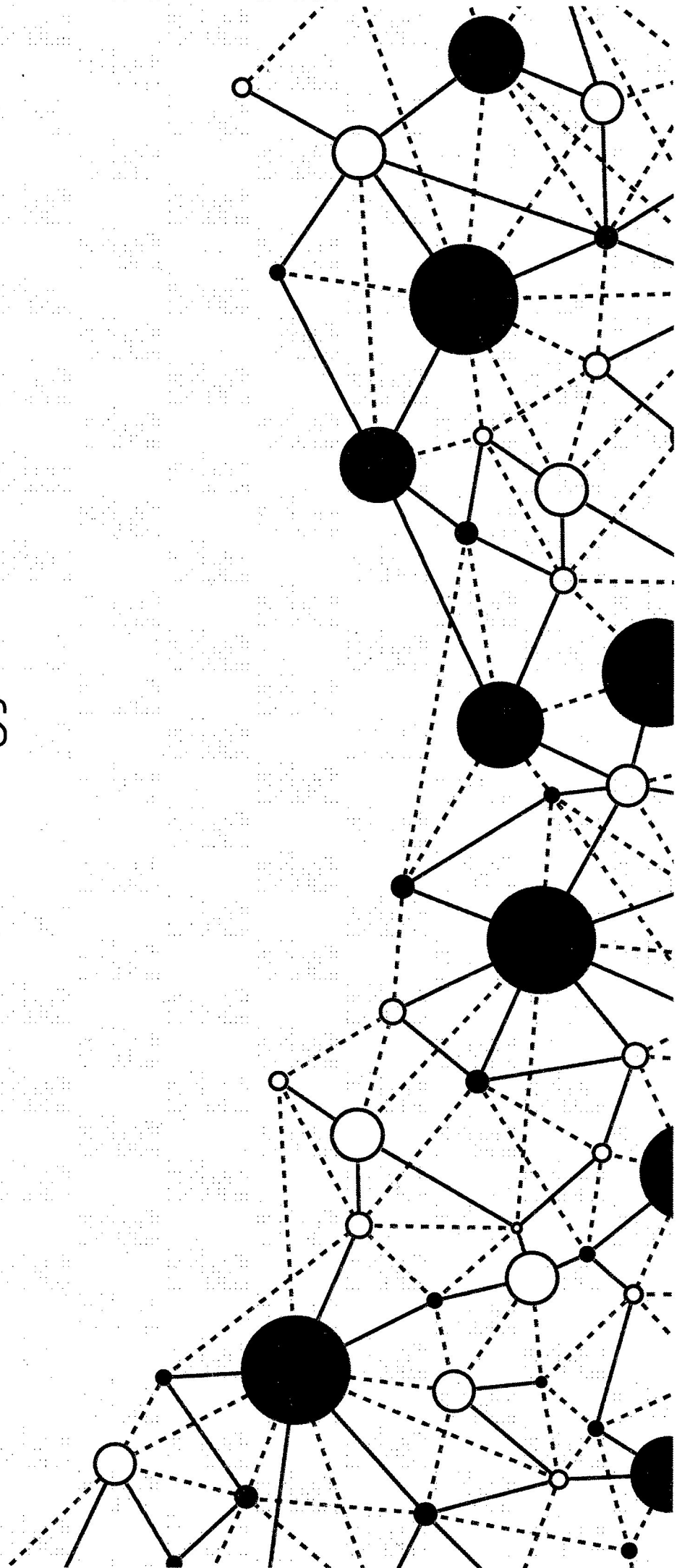
Rapport





MAF AGROBOTIC

Comptes annuels



MAF AGROBOTIC

Actif		Au 31/10/2021			Au 31/10/2020		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net			
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
		Frais de développement	4 211 559	1 695 350	2 516 209	2 474 431	
		Concessions, brevets et droits similaires	105 221	105 221			
		Fonds commercial (1)	3 900 000		3 900 000	3 900 000	
		Autres immobilisations incorporelles	866 333	708 538	157 795	161 133	
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
		TOTAL	9 083 115	2 509 110	6 574 004	6 535 564	
		Immobilisations corporelles	Terrains				
			Constructions	552 705	313 966	238 739	259 600
	Inst. techniques, mat. out. industriels		4 102 216	2 732 508	1 369 707	1 492 290	
	Autres immobilisations corporelles		5 598 109	4 880 765	717 344	793 438	
	Immobilisations en cours		64 418		64 418	55 468	
	Avances et acomptes	185 000		185 000			
	TOTAL	10 502 449	7 927 240	2 575 209	2 600 798		
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
		Autres participations	5 017 284	14 664	5 002 620	4 999 731	
		Créances rattachées à des participations					
		Titres immob. de l'activité de portefeuille					
		Autres titres immobilisés					
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	518 896		518 896	518 896		
	TOTAL	5 536 180	14 664	5 521 516	5 518 627		
Total de l'actif immobilisé		25 121 744	10 451 014	14 670 730	14 654 990		
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	18 338 054	2 079 801	16 258 253	13 526 100	
		En cours de production de biens	29 339 371	63 852	29 275 519	14 613 344	
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis	5 044 505	3 307 109	1 737 396	2 114 141	
		Marchandises	474 131	457 568	16 563	26 590	
		TOTAL	53 196 061	5 908 330	47 287 731	30 280 175	
		Avances et acomptes versés sur commandes					
		Créances ^{ph}	Clients et comptes rattachés	33 573 062	4 923 997	28 649 064	21 288 384
			Autres créances	3 904 136		3 904 136	4 565 563
			Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	37 477 198	4 923 997	32 553 200	25 853 947		
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	27 293 583	4 970	27 288 613	15 663 732	
		Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	30 110 890		30 110 890	27 438 672		
	TOTAL	57 404 474	4 970	57 399 504	43 102 404		
Charges constatées d'avance		521 223		521 223	402 069		
Total de l'actif circulant		148 598 957	10 837 297	137 761 659	99 638 597		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écarts de conversion actif		34 878		34 878	142 518		
TOTAL DE L'ACTIF		173 755 580	21 288 312	152 467 267	114 436 106		
Renvois :							
(1) Dont droit au bail							
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières							
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				5 916 792	6 294 455		
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients		

MAF AGROBOTIC

Passif		Au 31/10/2021	Au 31/10/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 6 660 000)	6 660 000	6 660 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	666 000	666 000
	Réserve statutaires		
	Réserve réglementées		
	Autres réserves	21 498 919	19 639 022
	Report à nouveau	11 800 161	11 800 161
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	8 544 857	3 724 697	
Situation nette avant répartition	49 169 940	42 489 882	
Subvention d'investissement	0	9 999	
Provisions réglementées	852 551	779 494	
Total	50 022 490	43 279 377	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	3 332 938	3 324 641
	Provisions pour charges		
Total	3 332 938	3 324 641	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 597 217	16 729 757
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 438 270	2 660 965
	Total	19 035 488	19 390 723
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	16 692 365	13 122 715
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 009 787	25 396 578
	Dettes fiscales et sociales	1 185 062	829 531
	Autres dettes	369 672	483 258
Instruments de trésorerie			
Total	32 564 522	26 709 368	
Produits constatés d'avance	30 478 379	8 509 602	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	98 770 755	67 732 409	
Écarts de conversion passif	341 083	99 678	
TOTAL DU PASSIF	152 467 267	114 436 106	
Autres dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	10 751 500	7 918 795
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques à moins d'un an	71 326 888	46 690 898
(3) dont emprunts participatifs			

MAF AGROBOTIC

		France	Exportation	Du 01/11/2020 Au 31/10/2021 12 mois	Du 01/11/2019 Au 31/10/2020 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	906 383		906 383	122 360
	Production vendue : - Biens	11 971 520	68 443 612	80 415 132	65 315 517
	- Services	1 488 199	2 925 069	4 413 268	2 182 088
	Chiffre d'affaires net	14 366 102	71 368 681	85 734 784	67 619 967
	Production stockée			14 660 928	7 746 869
	Production immobilisée			1 196 978	1 608 153
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			7 932 756	8 781 551
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			38 434	37 003
	Autres produits				
	Total			109 563 882	85 793 544
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			-73 324	112 004
	Variation de stocks			-68 039	-33 385
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			48 695 498	38 225 554
	Variation de stocks			-2 651 512	-1 531 223
	Autres achats et charges externes (3)			37 458 050	29 353 343
	Impôts, taxes et versements assimilés			595 890	498 083
	Salaires et traitements			2 671 726	2 387 256
	Charges sociales			1 147 759	1 138 471
	Dotations amortissements	• sur immobilisations		1 642 968	1 687 968
	d'exploitation provisions	• sur actif circulant		6 727 750	6 949 212
	• pour risques et charges		1 070 088	1 438 073	
Autres charges			1 978 748	1 657 194	
	Total			99 195 605	81 882 553
	Résultat d'exploitation	A		10 368 276	3 910 990
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			432 409	4 557
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			107 984	83 388
	Reprises sur provisions, transferts de charges			336 940	23 807
	Différences positives de change			411 375	210 184
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			1 288 709	321 937
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			39 848	347 608
	Intérêts et charges assimilées (5)			203 651	92 646
	Différences négatives de change			260 621	311 688
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			504 121	751 944
	Résultat financier	D		784 588	-430 007
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		11 152 864	3 480 983

MAF AGROBOTIC

		Du 01/11/2020 Au 31/10/2021 12 mois	Du 01/11/2019 Au 31/10/2020 12 mois	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	370 090	10	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 833	56 736	
	Reprisés sur provisions et transferts de charge	234 490	2 251 470	
	Total	615 413	2 308 217	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 182	126 981	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	788	9 686	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	368 764	1 051 604	
	Total	389 735	1 188 272	
Résultat exceptionnel		F	225 677	1 119 944
Participation des salariés aux résultats		G	94 430	
Impôt sur les bénéfices		H	2 739 255	876 231
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			8 544 857	3 724 697
Renvois				
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	256 891	49 077	
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	3 590	101 170	
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier			
(4) Dont	produits concernant les entités liées			
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées			



SAS MAF AGROBOTIC

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
31/10/2021
Montants en EUR

SAS MAF AGROBOTIC
ZA ALBASUD II- Impasse d'Athènes
82000 Montauban

Sommaire

- 1 Faits majeurs de l'exercice
 - 1.1 Evénements principaux de l'exercice
 - 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

- 2 Informations relatives au bilan
 - 2.1 Bilan actif
 - 2.1.1 Frais de recherche appliquée et de développement
 - 2.1.2 Fonds commercial
 - 2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation
 - 2.1.4 Sorties d'immobilisations incorporelles
 - 2.1.5 Tableau des immobilisations
 - 2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation
 - 2.1.7 Tableau des amortissements
 - 2.1.8 Liste des filiales et participations
 - 2.1.9 Titres de participation - Mouvements principaux
 - 2.1.10 Provision sur titres de participation
 - 2.1.11 Evaluation des stocks de matières premières
 - 2.1.12 Evaluation des stocks de marchandises
 - 2.1.13 Evaluation des stocks de produits finis
 - 2.1.14 Evaluation des stocks d'encours de production
 - 2.1.15 Echéances des créances
 - 2.1.16 Dépréciation des créances clients
 - 2.1.17 Effets escomptés non échus
 - 2.1.18 Créances en devises
 - 2.1.19 Détail des produits à recevoir
 - 2.1.20 Charges constatées d'avance
 - 2.1.21 Valeurs mobilières de placements
 - 2.2 Bilan passif
 - 2.2.1 Capital
 - 2.2.2 Variation de la situation nette
 - 2.2.3 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société
 - 2.2.4 Provisions réglementées
 - 2.2.5 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

- 2.2.6 Provisions pour risques et charges
- 2.2.7 Valorisation des provisions
- 2.2.8 Dettes financières - Classement par échéance
- 2.2.9 Echéance des autres dettes
- 2.2.10 Détail des charges à payer
- 2.2.11 Produits constatés d'avance
- 2.2.12 Engagements pris en matière de retraite
- 2.3 Intégration fiscale
 - 2.3.1 Modalités de répartition de la charge d'impôt sur les sociétés
 - 2.3.2 Identité de la société liquidant l'impôt du groupe
 - 2.3.3 Impôt supporté par la société

- 3 Informations relatives au compte de résultat
 - 3.1 Ventilation du chiffre d'affaires
 - 3.2 Charges et produits exceptionnels
 - 3.3 Crédits d'impôt
 - 3.3.1 Crédit d'Impôt recherche
 - 3.4 Effectif moyen
 - 3.5 Honoraires des commissaires aux comptes

- 4 Engagements
 - 4.1 Engagements mentionnés précédemment
 - 4.2 Engagements financiers

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice ouvert au 1^{er} novembre 2020 et clos au 31 octobre 2021 est impacté par la pandémie de COVID-19. Dans le contexte de cette pandémie et dans le respect des mesures prises par le gouvernement, la poursuite de l'activité de la société suit les préconisations pour la protection des salariés.

Suite à l'impossibilité de déplacement dans certains pays liée à cette pandémie, la société n'a pas pu procéder à la mise en service de certaines machines chez ses clients étrangers. Cela a pour conséquence un niveau important de produits constatés d'avance dans les comptes arrêtés au 31 octobre 2021.

La société a remboursé l'intégralité des Prêts Garantis par l'Etat, à hauteur de 7 500 K€ au cours de l'exercice.

Sur cette base, la direction estime que le principe de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 octobre 2021 reste approprié.

1.2 Evénements post-clôture

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un événement postérieur au 31 octobre 2021 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 octobre 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 octobre 2021 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que ce conflit n'a pas d'impact significatif, cependant, à la date d'arrêté des comptes clos le 31 octobre 2021, soit le 20 mars 2022, l'entreprise détient des créances non encaissées auprès de son agent Russe pour un montant de 405 K€.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2019-09 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

A compter de l'exercice 2005/2006, il a été fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Les logiciels, matériels et outillages, matériels de transport et matériels informatiques ont fait l'objet de modifications



dans les durées d'amortissement comptables. La méthode prospective a été appliquée et a engendré la comptabilisation d'une dotation aux amortissements dérogatoires.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Frais de recherche appliquée et de développement

Ces frais représentent des coûts engagés pour la conception de projets répondant aux six conditions d'activation prévues par le règlement CRC 04-06.

Les coûts sont composés :

- des salaires des ouvriers et ingénieurs calculés en fonction des temps passés sur les projets identifiés et du taux horaire de chacun, et charges sociales s'élevant à 48 % des salaires,
- d'une fraction des charges indirectes évaluée à 32 % du coût de la main d'œuvre et comprenant les frais de location immobilière, les frais de déplacement, d'assurance, eau, gaz, l'entretien et la maintenance du matériel et les dotations aux amortissements du matériel utilisé pour les projets, ainsi que les coûts salariaux des responsables du service « bureau d'études »,
- des coûts de dépôts des brevets.

Le montant immobilisé sur l'exercice 2020/2021 s'élève à 1 197 K€.

2.1.2 Fonds commercial

Le fonds commercial a été évalué lors de l'apport partiel d'actif à 3 900 K€.

En l'absence de limite prévisible de la durée des avantages économiques attendus par notre l'entité, la durée d'utilisation de ce fond commercial est non limitée et il ne fait pas l'objet d'amortissement mais d'un test de dépréciation annuel.

Au 31/10/2021, les tests de dépréciation effectués n'ont pas relevé de dépréciation du fonds commercial sus-mentionné.

2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement comptable	Durée d'amortissement fiscale
Frais de recherche et de développement	linéaire	3 ans (a)	3 ans (a)
Brevets	linéaire	5 ans	5 ans
Logiciels	linéaire	1 à 5 ans	1 an

(a) L'amortissement débute à compter de l'exercice suivant l'exercice d'activation.

2.1.4 Sorties d'immobilisations incorporelles

Des frais de recherche et développement ont été mis au rebut pour une valeur globale de 969 K€ en raison de l'amortissement à 100 % de ces frais.

2.1.5 Tableau des immobilisations

Immobilisations En €		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Sorties (et virements de poste à poste)	Valeur brute fin exercice
Incorpore lles	Frais de recherche	3 983 435	1 196 979	968 854	4 211 560
	Autres postes immob incorporelles	4 819 414	52 141		4 871 556
Corporelles	Constructions sur sol d'autrui	398 249			398 249
	Construction et aménagement des constructions	154 457			154 457
	Installations techniques, matériel et outillage	3 995 913	106 303		4 102 216
	Agencements et aménagements divers	3 059 865	89 955		3 149 821
	Matériel de transport	1 168 896		62 235	1 106 662
	Matériel de bureau et informatique	1 172 961	92 384	5 129	1 260 216
	Emballages	81 411			81 411
	Immobilisations en cours	55 469	8 950		64 419
	Avances et acomptes	0	185 000		185 000
Financières	Autres participations	5 017 284			5 017 284
	Prêts et autres immob. financières	518 896			518 896
TOTAL		24 426 250	1 731 711	1 036 218	25 121 744

2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement comptable	Durée d'amortissement fiscale
Constructions – agencements	Linéaire	5,10,25 ou 30 ans	5, 10 ou 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3,4,5 ou 10 ans	5 ans
Installations générales	Linéaire	5, 7 ou 10 ans	5, 7 ou 10 ans
Matériel de transports	Linéaire	3,4 ou 8 ans	3 ou 4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1,2,3,4 ou 5 ans	1,2,3,4 ou 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 ou 10 ans	4 ou 10 ans

2.1.7 Tableau des amortissements

Immobilisations amortissables		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements fin exercice
Incorporelles	Frais de recherche	1 509 004	1 155 200	968 854	1 695 350
	Autres postes immob incorporelles	758 280	55 480		813 760
Corporelles	Constructions sur sol d'autrui	157 715	15 317		173 032
	Construction et aménagement des constructions	135 389	5 545		140 934
	Installations techniques, matériel et outillage	2 503 623	228 885		2 732 508
	Agencements et aménagements divers	2 762 380	98 277		2 860 658
	Matériel de transport	1 033 410	52 377	61 446	1 024 342
	Matériel de bureau et informatique	813 742	106 620	5 129	915 234
	Emballages	80 161	370		80 531
TOTAL		9 753 708	1 718 072	1 035 430	10 436 350

2.1.8 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres au 31/10/2021 (en K€)	Capital détenu (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en K€)	Valeur nette comptable des titres détenus (en K€)	Résultat du dernier exercice (en K€)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en K€)
1/ Filiales (plus de 50 % du capital détenu)						
MAF Nord	203	100,00	23	23	7	7
MCM	1 495	100,00	40	40	106	100
SBM	330	100,00	131	131	13	8
Agrobotic Industrie	507	100,00	20	20	34	35
Electronique Agrobotic	407	100,00	63	63	18	28
Maf Ingénierie	202	100,00	10	10	25	22
La Moutounade	9 483	100,00	3 935	3 935	354	219
MAF Sud Est	453	100,00	60	60	21	13
Crovara	850	100,00	700	700	92	/
2/ Participations (10 à 50 % du capital détenu)						
Néant						

2.1.9 Titres de participation - Mouvements principaux

Aucun mouvement sur l'exercice.

2.1.10 Provision sur titres de participation

Les provisions éventuelles sur titres de participation sont calculées en fonction de la situation nette de la filiale.

A ce titre, la participation dans MAF RODA ITALIA est dépréciée à hauteur de 41,90 % au 31/10/2021, représentant un montant de 14 664 €.

2.1.11 Evaluation des stocks de matières premières

Les stocks de matières premières (mécanique, électricité et électronique) sont évalués selon la méthode CUMP.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Ce stock est déprécié en fonction du taux de rotation des articles, le pourcentage de dépréciation appliqué est le suivant :

Stock mécanique	Références utilisées	Stock « obsolète »
Consommation durant l'exercice	0 %	60 %
Pas de consommation pendant 1 an	10 %	80 %
Pas de consommation pendant 2 ans	40 %	90 %
Pas de consommation pendant 3 ans et plus	70 %	100 %

Stock électricité / électronique	Références utilisées	Stock « obsolète »
Consommation durant l'exercice	0 %	60 %
Pas de consommation pendant 1 an	30 %	80 %
Pas de consommation pendant 2 ans	50 %	90 %
Pas de consommation pendant 3 ans et plus	85 %	100 %

2.1.12 Evaluation des stocks de marchandises

Ce stock est constitué du matériel d'occasion ayant fait l'objet de reprises.

Il est évalué au coût d'achat composé du prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Ce stock est déprécié selon la date d'entrée en stock selon les pourcentages de dépréciation suivants, sauf cas particuliers qui nécessitent une dépréciation selon la valeur du bien sur le marché :

- stock de moins de 2 ans :	0 %
- stock entre 2 et 3 ans :	50 %
- stock de plus de 3 ans :	100 %

2.1.13 Evaluation des stocks de produits finis

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de production composé des coûts matières et du coût de la main d'œuvre.

Ils font l'objet de dépréciations compte tenu des particularités du matériel et des difficultés à trouver un débouché commercial.

2.1.14 Evaluation des stocks d'encours de production

Les en-cours de production ont été évalués à partir des coûts matières et de main d'œuvre issus des ordres de fabrication. Ces coûts tiennent compte des charges indirectes de fabrication et de la sous-traitance achetée par le biais de l'application d'un coefficient s'élevant à 1,30.

Les stocks sont valorisés selon la méthode dite « à l'achèvement », la marge est dégagée à la réception de la machine.

Lorsque le prix de vente de la machine en cours est inférieur au coût engagé à la date de clôture de l'exercice comptable, une dépréciation est comptabilisée. Au 31/10/2021, la dépréciation s'élève à 64 K€.

2.1.15 Echéances des créances

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an à l'exception des autres immobilisations financières (519 K€) et des clients douteux (5 917 K€).

2.1.16 Dépréciation des créances clients

Les créances clients sont dépréciées :

- à 100 % pour les clients faisant l'objet de redressement ou liquidation judiciaires,
- selon le risque estimé en cas de litige
- pour le « Service après-vente » :
 - o à 50 % pour les créances anciennes de 2 à 6 mois,
 - o à 100 % pour les créances de plus de 6 mois.

En K€	Dépréciation début exercice	Augmentation	Diminution	Dépréciation fin exercice
Dépréciation des créances client	5 235	819	1 130	4 924

2.1.17 Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent à 2 954 K€ au 31/10/2021.

2.1.18 Créances en devises

Les créances en devises pour les monnaies hors zone euro sont converties au cours de clôture.

Les taux de conversion retenus sont les suivants :

1 € = 1,1645 USD (dollar américain)

1€ = 1,6255 NZD (dollar néo-zélandais)

1€ = 17,7447 ZAR (rand sud-africain)

1 € = 1,5455 AUD (dollar australien)

2.1.19 Détail des produits à recevoir

Libellé	Montant (en €)
Fournisseurs – RRR à obtenir	195 292
Clients – factures à établir	/
Social – Produit à recevoir	35 823
Etat – produits à recevoir	/
Intérêts courus sur compte à terme	/
TOTAL	231 115

2.1.20 Charges constatées d'avance

Elles se décomposent de la façon suivante :

	31/10/2021 (en K€)	31/10/2020 (en K€)
Commissions techniques	/	/
Maintenance et entretien	8	20
Taxes foncières	/	/
Commissions commerciales	/	/
Foires et expositions	/	75
Marchandises livrées en novembre	497	291
Locations et crédit-bail	16	16
Frais de télécommunications	/	/
Divers	/	/
TOTAL	521	402

2.1.21 Valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée pour le montant de la différence. A la clôture de l'exercice, la provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placements s'élève à 5 K€.

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de 832 500 actions de 8 €. Il s'élève à 6 660 K€. Il n'y a pas eu de mouvement au cours de l'exercice.

2.2.2 Variation de la situation nette

	31/10/2020 (en €)	Augmentation	Diminution	31/10/2021 (en €)
Capital	6 660 000			6 660 000
Réserves	20 305 022	1 859 897		22 164 920
Report à nouveau	11 800 161			11 800 161
Résultat N-1	3 724 697		3 724 697	0
Situation nette avant résultat de l'exercice	42 489 880	1 859 897	3 724 697	40 625 081
Distribution de dividendes :		1 864 800		

2.2.3 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

Matériel pour l'arboriculture fruitière (MAF), ZA ALBASUD II, Impasse d'athènes, 82000 MONTAUBAN.

2.2.4 Provisions réglementées

	Montant au début de l'exercice (en K€)	Dotations (en K€)	Reprise (en K€)	Solde fin d'exercice (en K€)
Amortissement dérogatoire	779	200	126	853

2.2.5 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base	Montants en €
C3S 2021	123 138
Provision perte de change	34 878
Participation 2021	94 430
Ecart de conversion passif 2021	341 083
Plus-value latente sur VMP	16 956
Total base	610 485
Taux d'imposition (1)	28 %
Allègements de la dette future d'impôts	170 936

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

Ecart de conversion actif 2021	34 878
Autres dispositions fiscales	0
Total base	34 878
Taux d'imposition (1)	28 %
Accroissement de la dette future d'impôts	9 766

(1) Taux de droit commun applicable à l'exercice clos.

2.2.6 Provisions pour risques et charges

Catégorie	Solde au 31/10/2020 (en k€)	Dotations de l'exercice (en k€)	Reprise de l'exercice (en k€)	Solde au 31/10/2021 (en k€)
Provision pour garantie clients	294	405	294	405
Provision pour litiges commerciaux et prud'homaux	2 888	759	754	2 893
Provision pour perte de change	143	35	143	35

2.2.7 Valorisation des provisions

- Garantie clients : selon des statistiques internes (suivi des garanties mises en œuvre) qui permettent d'extrapoler le risque en fonction du chiffre d'affaires garanti correspondant aux contrats en cours à la clôture.
- Litiges commerciaux : selon le risque évalué par la direction et par les avocats en charge des affaires, à partir des contentieux ou contestations nés antérieurement à la date de clôture.

2.2.8 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total (en €)	à 1 an au plus (en €)	entre 1 et 5 ans (en €)	plus de 5 ans (en €)
Emprunts à plus d'un an à l'origine	14 594 728	3 926 939	10 667 789	
Participation bloquée	102 344	18 632	83 712	

2.2.9 Echéance des autres dettes

Toutes les autres dettes sont à moins d'un an.

2.2.10 Détail des charges à payer

Libellé	Montant (en €)
Intérêts courus sur emprunts	22 799
Intérêts courus frais bancaires	2 489
Factures non parvenues	8 951 795
Congés payés	368 992
Dettes sociales sur congés payés	144 968
Participation des salariés	94 430
Autres charges de personnel à payer	165 505
Charges sociales sur charges de personnel à payer	34 748
Avoirs à établir	329 946
Etat charges à payer	202 223
TOTAL	10 317 895

2.2.11 Produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 30 478 K€ au 31/10/2021 et correspondent à des facturations partielles de machines non encore mises en route chez les clients. Avec la poursuite de la crise sanitaire du COVID-19, certains déplacements prévus à l'étranger n'ont pas pu être réalisés, ce qui a entraîné le décalage de la mise de certaines machines.

2.2.12 Engagements pris en matière de retraite

L'indemnité de départ à la retraite a été calculée de façon individuelle en fonction de l'ancienneté à la date de départ, et elle tient compte des éléments suivants :

- salaire de base auquel est appliqué un taux de revalorisation (1,50%)
- taux de rotation de l'effectif (rotation lente en l'espèce)
- table de mortalité
- rapport entre ancienneté acquise et ancienneté prévue
- âge de départ à la retraite : 67 ans
- coefficient le plus avantageux entre indemnité légale et indemnité conventionnelle
- taux d'actualisation de 0.85 % (taux Bloomberg en vigueur à la date de clôture).

Conditions de départ : retraite à l'initiative du salarié, soumis à cotisations sociales au taux moyen constaté sur l'exercice.

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 391 040 € (soit 277 432 € brut et 113 608 € de charges patronales) au 31/10/2021.

Depuis l'exercice clos le 31/10/2006, la gestion des indemnités de départ à la retraite fait l'objet d'une externalisation partielle auprès d'une compagnie d'assurance. La société a réalisé un versement à hauteur de 38 000 € sur l'exercice.

Avec les intérêts acquis de l'exercice et compte tenu des frais payés et des remboursements effectués, les montants disponibles au 31/10/2021 s'élèvent à 237 356 €.

2.3 Intégration fiscale

2.3.1 Modalités de répartition de la charge d'impôt sur les sociétés

▪ Répartition de la charge d'impôt sociétés

La prise en charge par la société mère de l'impôt sur les sociétés au taux normal et au taux réduit dû sur le résultat et la plus-value d'ensemble, fait naître à son profit une créance sur la filiale égale à l'impôt qui serait dû par la filiale si elle n'était pas membre du groupe.

Pour le calcul de cet impôt qu'aurait dû verser la filiale, il sera tenu compte de tous ses déficits antérieurs nés avant comme pendant l'intégration.

La créance sera exigible au jour de l'exigibilité de l'impôt avec, en cours d'année, versement d'acomptes trimestriels calculés sur la contribution de la filiale au titre de l'exercice précédent et régularisation à l'échéance de la liquidation de l'impôt du groupe.

En cas d'intérêts, de pénalités ou de majoration d'impôts, notamment à la suite de redressement au titre des exercices d'intégration, la créance sera augmentée en conséquence.

▪ Sort de l'économie d'impôt

La société mère réalisera une économie d'impôt égale à la différence entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par chacune des sociétés du groupe si elle avait payé elle-même son impôt et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble. Cette économie d'impôt constituera pour la société mère un profit non taxable qu'elle enregistrera en produit.

En contrepartie, la société mère assumera la charge d'impôt résultant du fait que la contribution de sa filiale à l'impôt du groupe est calculée en tenant compte de tous ses déficits.

La société mère pourra consentir par ailleurs à sa filiale déficitaire une avance sans intérêt dont le montant ne pourra excéder celui de l'économie d'impôt résultant de l'utilisation du déficit. Si la filiale redevient bénéficiaire, l'avance consentie sera immédiatement remboursable.

2.3.2 Identité de la société liquidant l'impôt du groupe

SAS MAF
ZA ALBASUD II-Bardonies
Impasse d'Athènes
82000 MONTAUBAN

2.3.3 Impôt supporté par la société

L'impôt comptabilisé par la société s'élève à 3 254 814 €.

En l'absence d'intégration fiscale, le montant de l'impôt aurait été identique.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	31/10/2020 (en K€)	%	31/10/2021 (en K€)	%	Evolution (en K€)	Evolution (en %)
Machine France	6 087	9,0%	8 720	10,2%	2 633	43,2%
Machine Export	19 504	28,8%	22 659	26,4%	3 155	16,2%
Machine filiale	34 546	51,1%	44 379	51,8%	9 833	28,5%
S.A.V et pièce	5 238	7,7%	4 660	5,4%	578	-11,0%
Occasion + déchet	135	0,2%	976	1,1%	841	621,8%
Ports facturés	945	1,4%	3 154	3,7%	2 209	233,8%
Prestation filiale	208	0,3%	222	0,3%	14	6,9%
Location immobilisation	957	1,4%	964	1,1%	8	0,8%
Total C.A.	67 620	100%	85 735	100,0%	18 115	26,8%

3.2 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel de 226 K€ de l'exercice comprend les éléments principaux suivants :

Amortissement dérogatoire (net : dotations-reprises)	- 73 K€
Dotation aux provisions nettes de reprises	- 61 K€
Dotation amortissement exceptionnel immobilisation	K€
Plus-value de cession d'immobilisations	K€
Quote part de reprise de subvention	+ 10 K€
Pénalités et amendes	- 16 K€
Autres charges exceptionnelles de gestion	- 4 K€
Autres produits exceptionnels de gestion	+ 370 K€
Total	+ 226 K€

3.3 Crédits d'impôt

3.3.1 Crédit d'Impôt recherche

La société bénéficie d'un crédit d'impôt recherche de 515 559 € au titre de l'exercice 2020, comptabilisé au débit du compte « Compte Courant MAF SA ».

3.4 Effectif moyen

L'effectif moyen de la société au titre de l'exercice 2021, s'élève à 52 salariés.

3.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 42 K€ HT.

4 Engagements

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
2.2.13	- Engagement pris en matière de retraite

4.2 Engagements financiers

▪ Engagements reçus :

- Garantie de type Crédoc concernant trois clients à hauteur de : 929 K€

▪ Engagements donnés :

- Garantie de paiement au profit de Total : 10 K€
- Restitution d'acompte à première demande sur leasing 420 K€

Ces engagements ont été accordés par les banques sous réserve que MAF Agrobotic s'engage, consécutivement à leur demande, à effectuer les paiements qui auraient été demandés à celles-ci par les tiers concernés.



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

MAF AGROBOTIC

Société par Actions Simplifiée
au capital de 6 660 000 €
ZAC Albasud II
Bardonies
82000 MONTAUBAN

Exercice clos le 31 octobre 2021

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre 632 013 843
29, rue du Pont – CS 20070
92 578 Neuilly-sur Seine Cedex

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

MAF AGROBOTIC

Exercice clos le 31 octobre 2021

A l'associé unique de la société MAF AGROBOTIC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAF AGROBOTIC relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société constitue des provisions pour dépréciation des stocks telles que décrites dans les notes 2.1.11, 2.1.12, 2.1.13 et 2.1.14 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables suivies par votre société, nous avons procédé à l'examen des hypothèses retenues, nous nous sommes assurés de leur correcte application et avons vérifié que l'annexe fournit une information appropriée.

La société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation telles que décrites dans la note 2.1.10 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables suivies par votre société, nous avons procédé à l'examen des hypothèses retenues, nous nous sommes assurés de leur correcte application et avons vérifié que l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

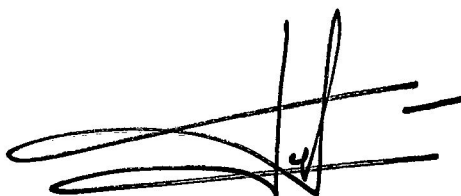
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Exercice clos le 31 octobre 2021

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Balma, le 13 avril 2022

Le Commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Frédéric Joucla
Associé

MAF AGROBOTIC

Actif		Au 31/10/2021			Au 31/10/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	4 211 559	1 695 350	2 516 209	2 474 431
		Concessions, brevets et droits similaires	105 221	105 221		
		Fonds commercial (1)	3 900 000		3 900 000	3 900 000
		Autres immobilisations incorporelles	866 333	708 538	157 795	161 133
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	9 083 115	2 509 110	6 574 004	6 535 564
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	552 705	313 966	238 739	259 600
		Inst. techniques, mat. out. industriels	4 102 216	2 732 508	1 369 707	1 492 290
		Autres immobilisations corporelles	5 598 109	4 880 765	717 344	793 438
		Immobilisations en cours	64 418		64 418	55 468
		Avances et acomptes	185 000		185 000	
		TOTAL	10 502 449	7 927 240	2 575 209	2 600 798
Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	5 017 284	14 664	5 002 620	4 999 731	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	518 896		518 896	518 896	
	TOTAL	5 536 180	14 664	5 521 516	5 518 627	
Total de l'actif immobilisé		25 121 744	10 451 014	14 670 730	14 654 990	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	18 338 054	2 079 801	16 258 253	13 526 100
		En cours de production de biens	29 339 371	63 852	29 275 519	14 613 344
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	5 044 505	3 307 109	1 737 396	2 114 141
		Marchandises	474 131	457 568	16 563	26 590
		TOTAL	53 196 061	5 908 330	47 287 731	30 280 175
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	33 573 062	4 923 997	28 649 064	21 288 384
		Autres créances	3 904 136		3 904 136	4 565 563
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	37 477 198	4 923 997	32 553 200	25 853 947	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	27 293 583	4 970	27 288 613	15 663 732	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	30 110 890		30 110 890	27 438 672	
	TOTAL	57 404 474	4 970	57 399 504	43 102 404	
	Charges constatées d'avance	521 223		521 223	402 069	
Total de l'actif circulant		148 598 957	10 837 297	137 761 659	99 638 597	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif		34 878		34 878	142 518	
TOTAL DE L'ACTIF		173 755 580	21 288 312	152 467 267	114 436 106	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				5 916 792	6 294 455	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

MAF AGROBOTIC

Passif		Au 31/10/2021	Au 31/10/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 6 660 000)	6 660 000	6 660 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	666 000	666 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	21 498 919	19 639 022
	Report à nouveau	11 800 161	11 800 161
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	8 544 857	3 724 697	
Situation nette avant répartition	49 169 940	42 489 882	
Subvention d'investissement	0	9 999	
Provisions réglementées	852 551	779 494	
Total	50 022 490	43 279 377	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	3 332 938	3 324 641
	Provisions pour charges		
Total	3 332 938	3 324 641	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 597 217	16 729 757
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 438 270	2 660 965
	Total	19 035 488	19 390 723
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	16 692 365	13 122 715
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 009 787	25 396 578
	Dettes fiscales et sociales	1 185 062	829 531
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	369 672	483 258	
Instruments de trésorerie			
Total	32 564 522	26 709 368	
Produits constatés d'avance	30 478 379	8 509 602	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	98 770 755	67 732 409	
Écart de conversion passif	341 083	99 678	
TOTAL DU PASSIF	152 467 267	114 436 106	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	10 751 500	7 918 795	
à moins d'un an	71 326 888	46 690 898	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

MAF AGROBOTIC

		France	Exportation	Du 01/11/2020 Au 31/10/2021 12 mois	Du 01/11/2019 Au 31/10/2020 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	906 383		906 383	122 360
	Production vendue : - Biens	11 971 520	68 443 612	80 415 132	65 315 517
	- Services	1 488 199	2 925 069	4 413 268	2 182 088
	Chiffre d'affaires net	14 366 102	71 368 681	85 734 784	67 619 967
	Production stockée			14 660 928	7 746 869
	Production immobilisée			1 196 978	1 608 153
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			7 932 756	8 781 551
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			38 434	37 003
	Autres produits				
	Total			109 563 882	85 793 544
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			-73 324	112 004
	Variation de stocks			-68 039	-33 385
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			48 695 498	38 225 554
	Variation de stocks			-2 651 512	-1 531 223
	Autres achats et charges externes (3)			37 458 050	29 353 343
	Impôts, taxes et versements assimilés			595 890	498 083
	Salaires et traitements			2 671 726	2 387 256
	Charges sociales			1 147 759	1 138 471
	Dotations amortissements	• sur immobilisations		1 642 968	1 687 968
	d'exploitation provisions	• sur actif circulant		6 727 750	6 949 212
	• pour risques et charges		1 070 088	1 438 073	
Autres charges			1 978 748	1 657 194	
	Total			99 195 605	81 882 553
	Résultat d'exploitation	A		10 368 276	3 910 990
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			432 409	4 557
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			107 984	83 388
	Reprises sur provisions, transferts de charges			336 940	23 807
	Différences positives de change			411 375	210 184
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			1 288 709	321 937
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			39 848	347 608
	Intérêts et charges assimilées (5)			203 651	92 646
	Différences négatives de change			260 621	311 688
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			504 121	751 944
	Résultat financier	D		784 588	-430 007
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		11 152 864	3 480 983

MAF AGROBOTIC

		Du 01/11/2020 Au 31/10/2021	Du 01/11/2019 Au 31/10/2020	
		12 mois	12 mois	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	370 090	10	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 833	56 736	
	Reprises sur provisions et transferts de charge	234 490	2 251 470	
	Total	615 413	2 308 217	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 182	126 981	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	788	9 686	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	368 764	1 051 604	
	Total	389 735	1 188 272	
Résultat exceptionnel		F	225 677	1 119 944
Participation des salariés aux résultats		G	94 430	
Impôt sur les bénéfices		H	2 739 255	876 231
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			8 544 857	3 724 697
Renvois				
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	256 891	49 077	
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	3 590	101 170	
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier			
(4) Dont	produits concernant les entités liées			
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées			

Sommaire

- 1 Faits majeurs de l'exercice
 - 1.1 Evénements principaux de l'exercice
 - 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

- 2 Informations relatives au bilan
 - 2.1 Bilan actif
 - 2.1.1 Frais de recherche appliquée et de développement
 - 2.1.2 Fonds commercial
 - 2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation
 - 2.1.4 Sorties d'immobilisations incorporelles
 - 2.1.5 Tableau des immobilisations
 - 2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation
 - 2.1.7 Tableau des amortissements
 - 2.1.8 Liste des filiales et participations
 - 2.1.9 Titres de participation - Mouvements principaux
 - 2.1.10 Provision sur titres de participation
 - 2.1.11 Evaluation des stocks de matières premières
 - 2.1.12 Evaluation des stocks de marchandises
 - 2.1.13 Evaluation des stocks de produits finis
 - 2.1.14 Evaluation des stocks d'encours de production
 - 2.1.15 Echéances des créances
 - 2.1.16 Dépréciation des créances clients
 - 2.1.17 Effets escomptés non échus
 - 2.1.18 Créances en devises
 - 2.1.19 Détail des produits à recevoir
 - 2.1.20 Charges constatées d'avance
 - 2.1.21 Valeurs mobilières de placements
 - 2.2 Bilan passif
 - 2.2.1 Capital
 - 2.2.2 Variation de la situation nette
 - 2.2.3 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société
 - 2.2.4 Provisions réglementées
 - 2.2.5 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

- 2.2.6 Provisions pour risques et charges
- 2.2.7 Valorisation des provisions
- 2.2.8 Dettes financières - Classement par échéance
- 2.2.9 Echéance des autres dettes
- 2.2.10 Détail des charges à payer
- 2.2.11 Produits constatés d'avance
- 2.2.12 Engagements pris en matière de retraite
- 2.3 Intégration fiscale
 - 2.3.1 Modalités de répartition de la charge d'impôt sur les sociétés
 - 2.3.2 Identité de la société liquidant l'impôt du groupe
 - 2.3.3 Impôt supporté par la société

- 3 Informations relatives au compte de résultat
 - 3.1 Ventilation du chiffre d'affaires
 - 3.2 Charges et produits exceptionnels
 - 3.3 Crédits d'impôt
 - 3.3.1 Crédit d'Impôt recherche
 - 3.4 Effectif moyen
 - 3.5 Honoraires des commissaires aux comptes

- 4 Engagements
 - 4.1 Engagements mentionnés précédemment
 - 4.2 Engagements financiers

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Événements principaux de l'exercice

L'exercice ouvert au 1^{er} novembre 2020 et clos au 31 octobre 2021 est impacté par la pandémie de COVID-19. Dans le contexte de cette pandémie et dans le respect des mesures prises par le gouvernement, la poursuite de l'activité de la société suit les préconisations pour la protection des salariés.

Suite à l'impossibilité de déplacement dans certains pays liée à cette pandémie, la société n'a pas pu procéder à la mise en service de certaines machines chez ses clients étrangers. Cela a pour conséquence un niveau important de produits constatés d'avance dans les comptes arrêtés au 31 octobre 2021.

La société a remboursé l'intégralité des Prêts Garantis par l'Etat, à hauteur de 7 500 K€ au cours de l'exercice.

Sur cette base, la direction estime que le principe de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 octobre 2021 reste approprié.

1.2 Événements post-clôture

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un événement postérieur au 31 octobre 2021 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 octobre 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 octobre 2021 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que ce conflit n'a pas d'impact significatif, cependant, à la date d'arrêté des comptes clos le 31 octobre 2021, soit le 20 mars 2022, l'entreprise détient des créances non encaissées auprès de son agent Russe pour un montant de 405 K€.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2019-09 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

A compter de l'exercice 2005/2006, il a été fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Les logiciels, matériels et outillages, matériels de transport et matériels informatiques ont fait l'objet de modifications



dans les durées d'amortissement comptables. La méthode prospective a été appliquée et a engendré la comptabilisation d'une dotation aux amortissements dérogatoires.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Frais de recherche appliquée et de développement

Ces frais représentent des coûts engagés pour la conception de projets répondant aux six conditions d'activation prévues par le règlement CRC 04-06.

Les coûts sont composés :

- des salaires des ouvriers et ingénieurs calculés en fonction des temps passés sur les projets identifiés et du taux horaire de chacun, et charges sociales s'élevant à 48 % des salaires,
- d'une fraction des charges indirectes évaluée à 32 % du coût de la main d'œuvre et comprenant les frais de location immobilière, les frais de déplacement, d'assurance, eau, gaz, l'entretien et la maintenance du matériel et les dotations aux amortissements du matériel utilisé pour les projets, ainsi que les coûts salariaux des responsables du service « bureau d'études »,
- des coûts de dépôts des brevets.

Le montant immobilisé sur l'exercice 2020/2021 s'élève à 1 197 K€.

2.1.2 Fonds commercial

Le fonds commercial a été évalué lors de l'apport partiel d'actif à 3 900 K€.

En l'absence de limite prévisible de la durée des avantages économiques attendus par notre l'entité, la durée d'utilisation de ce fond commercial est non limitée et il ne fait pas l'objet d'amortissement mais d'un test de dépréciation annuel.

Au 31/10/2021, les tests de dépréciation effectués n'ont pas relevé de dépréciation du fonds commercial sus-mentionné.

2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement comptable	Durée d'amortissement fiscale
Frais de recherche et de développement	linéaire	3 ans (a)	3 ans (a)
Brevets	linéaire	5 ans	5 ans
Logiciels	linéaire	1 à 5 ans	1 an

(a) L'amortissement débute à compter de l'exercice suivant l'exercice d'activation.

2.1.4 Sorties d'immobilisations incorporelles

Des frais de recherche et développement ont été mis au rebut pour une valeur globale de 969 K€ en raison de l'amortissement à 100 % de ces frais.

2.1.5 Tableau des immobilisations

Immobilisations En €		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Sorties (et virements de poste à poste)	Valeur brute fin exercice
Incorpore lles	Frais de recherche	3 983 435	1 196 979	968 854	4 211 560
	Autres postes immob incorporelles	4 819 414	52 141		4 871 556
Corporelles	Constructions sur sol d'autrui	398 249			398 249
	Construction et aménagement des constructions	154 457			154 457
	Installations techniques, matériel et outillage	3 995 913	106 303		4 102 216
	Agencements et aménagement divers	3 059 865	89 955		3 149 821
	Matériel de transport	1 168 896		62 235	1 106 662
	Matériel de bureau et informatique	1 172 961	92 384	5 129	1 260 216
	Emballages	81 411			81 411
	Immobilisations en cours	55 469	8 950		64 419
	Avances et acomptes	0	185 000		185 000
Financières	Autres participations	5 017 284			5 017 284
	Prêts et autres immob. financières	518 896			518 896
TOTAL		24 426 250	1 731 711	1 036 218	25 121 744

2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement comptable	Durée d'amortissement fiscale
Constructions – agencements	Linéaire	5,10,25 ou 30 ans	5, 10 ou 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3,4,5 ou 10 ans	5 ans
Installations générales	Linéaire	5, 7 ou 10 ans	5, 7 ou 10 ans
Matériel de transports	Linéaire	3,4 ou 8 ans	3 ou 4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1,2,3,4 ou 5 ans	1,2,3,4 ou 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 ou 10 ans	4 ou 10 ans

2.1.7 Tableau des amortissements

Immobilisations amortissables		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements fin exercice
Incorporelles	Frais de recherche	1 509 004	1 155 200	968 854	1 695 350
	Autres postes immob incorporelles	758 280	55 480		813 760
Corporelles	Constructions sur sol d'autrui	157 715	15 317		173 032
	Construction et aménagement des constructions	135 389	5 545		140 934
	Installations techniques, matériel et outillage	2 503 623	228 885		2 732 508
	Agencements et aménagements divers	2 762 380	98 277		2 860 658
	Matériel de transport	1 033 410	52 377	61 446	1 024 342
	Matériel de bureau et informatique	813 742	106 620	5 129	915 234
	Emballages	80 161	370		80 531
TOTAL		9 753 708	1 718 072	1 035 430	10 436 350

2.1.8 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres au 31/10/2021 (en K€)	Capital détenu (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en K€)	Valeur nette comptable des titres détenus (en K€)	Résultat du dernier exercice (en K€)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en K€)
1/ Filiales (plus de 50 % du capital détenu)						
MAF Nord	203	100,00	23	23	7	7
MCM	1 495	100,00	40	40	106	100
SBM	330	100,00	131	131	13	8
Agrobotic Industrie	507	100,00	20	20	34	35
Electronique Agrobotic	407	100,00	63	63	18	28
Maf Ingénierie	202	100,00	10	10	25	22
La Moutounade	9 483	100,00	3 935	3 935	354	219
MAF Sud Est	453	100,00	60	60	21	13
Crovara	850	100,00	700	700	92	/
2/ Participations (10 à 50 % du capital détenu)						
Néant						

2.1.9 Titres de participation - Mouvements principaux

Aucun mouvement sur l'exercice.

2.1.10 Provision sur titres de participation

Les provisions éventuelles sur titres de participation sont calculées en fonction de la situation nette de la filiale.

A ce titre, la participation dans MAF RODA ITALIA est dépréciée à hauteur de 41,90 % au 31/10/2021, représentant un montant de 14 664 €.

2.1.11 Evaluation des stocks de matières premières

Les stocks de matières premières (mécanique, électricité et électronique) sont évalués selon la méthode CUMP.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Ce stock est déprécié en fonction du taux de rotation des articles, le pourcentage de dépréciation appliqué est le suivant :

Stock mécanique	Références utilisées	Stock « obsolète »
Consommation durant l'exercice	0 %	60 %
Pas de consommation pendant 1 an	10 %	80 %
Pas de consommation pendant 2 ans	40 %	90 %
Pas de consommation pendant 3 ans et plus	70 %	100 %

Stock électricité / électronique	Références utilisées	Stock « obsolète »
Consommation durant l'exercice	0 %	60 %
Pas de consommation pendant 1 an	30 %	80 %
Pas de consommation pendant 2 ans	50 %	90 %
Pas de consommation pendant 3 ans et plus	85 %	100 %

2.1.12 Evaluation des stocks de marchandises

Ce stock est constitué du matériel d'occasion ayant fait l'objet de reprises.

Il est évalué au coût d'achat composé du prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Ce stock est déprécié selon la date d'entrée en stock selon les pourcentages de dépréciation suivants, sauf cas particuliers qui nécessitent une dépréciation selon la valeur du bien sur le marché :

- stock de moins de 2 ans : 0 %
- stock entre 2 et 3 ans : 50 %
- stock de plus de 3 ans : 100 %

2.1.13 Evaluation des stocks de produits finis

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de production composé des coûts matières et du coût de la main d'œuvre.

Ils font l'objet de dépréciations compte tenu des particularités du matériel et des difficultés à trouver un débouché commercial.

2.1.14 Evaluation des stocks d'encours de production

Les en-cours de production ont été évalués à partir des coûts matières et de main d'œuvre issus des ordres de fabrication. Ces coûts tiennent compte des charges indirectes de fabrication et de la sous-traitance achetée par le biais de l'application d'un coefficient s'élevant à 1,30.

Les stocks sont valorisés selon la méthode dite « à l'achèvement », la marge est dégagée à la réception de la machine.

Lorsque le prix de vente de la machine en cours est inférieur au coût engagé à la date de clôture de l'exercice comptable, une dépréciation est comptabilisée. Au 31/10/2021, la dépréciation s'élève à 64 K€.

2.1.15 Echéances des créances

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an à l'exception des autres immobilisations financières (519 K€) et des clients douteux (5 917 K€).

2.1.16 Dépréciation des créances clients

Les créances clients sont dépréciées :

- à 100 % pour les clients faisant l'objet de redressement ou liquidation judiciaires,
- selon le risque estimé en cas de litige
- pour le « Service après-vente » :
 - o à 50 % pour les créances anciennes de 2 à 6 mois,
 - o à 100 % pour les créances de plus de 6 mois.

En K€	Dépréciation début exercice	Augmentation	Diminution	Dépréciation fin exercice
Dépréciation des créances client	5 235	819	1 130	4 924

2.1.17 Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent à 2 954 K€ au 31/10/2021.

2.1.18 Créances en devises

Les créances en devises pour les monnaies hors zone euro sont converties au cours de clôture.

Les taux de conversion retenus sont les suivants :

1 € = 1,1645 USD (dollar américain)

1€ = 1,6255 NZD (dollar néo-zélandais)

1€ = 17,7447 ZAR (rand sud-africain)

1 € = 1,5455 AUD (dollar australien)

2.1.19 Détail des produits à recevoir

Libellé	Montant (en €)
Fournisseurs – RRR à obtenir	195 292
Clients – factures à établir	/
Social – Produit à recevoir	35 823
Etat – produits à recevoir	/
Intérêts courus sur compte à terme	/
TOTAL	231 115

2.1.20 Charges constatées d'avance

Elles se décomposent de la façon suivante :

	31/10/2021 (en K€)	31/10/2020 (en K€)
Commissions techniques	/	/
Maintenance et entretien	8	20
Taxes foncières	/	/
Commissions commerciales	/	/
Foires et expositions	/	75
Marchandises livrées en novembre	497	291
Locations et crédit-bail	16	16
Frais de télécommunications	/	/
Divers	/	/
TOTAL	521	402

2.1.21 Valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée pour le montant de la différence. A la clôture de l'exercice, la provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placements s'élève à 5 K€.

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de 832 500 actions de 8 €. Il s'élève à 6 660 K€. Il n'y a pas eu de mouvement au cours de l'exercice.

2.2.2 Variation de la situation nette

	31/10/2020 (en €)	Augmentation	Diminution	31/10/2021 (en €)
Capital	6 660 000			6 660 000
Réserves	20 305 022	1 859 897		22 164 920
Report à nouveau	11 800 161			11 800 161
Résultat N-1	3 724 697		3 724 697	0
Situation nette avant résultat de l'exercice	42 489 880	1 859 897	3 724 697	40 625 081
Distribution de dividendes :		1 864 800		

2.2.3 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

Matériel pour l'arboriculture fruitière (MAF), ZA ALBASUD II, Impasse d'athènes, 82000 MONTAUBAN.

2.2.4 Provisions réglementées

	Montant au début de l'exercice (en K€)	Dotations (en K€)	Reprise (en K€)	Solde fin d'exercice (en K€)
Amortissement dérogatoire	779	200	126	853

2.2.5 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base	Montants en €
C3S 2021	123 138
Provision perte de change	34 878
Participation 2021	94 430
Ecart de conversion passif 2021	341 083
Plus-value latente sur VMP	16 956
Total base	610 485
Taux d'imposition (1)	28 %
Allègements de la dette future d'impôts	170 936

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

Ecart de conversion actif 2021	34 878
Autres dispositions fiscales	0
Total base	34 878
Taux d'imposition (1)	28 %
Accroissement de la dette future d'impôts	9 766

(1) Taux de droit commun applicable à l'exercice clos.

2.2.6 Provisions pour risques et charges

Catégorie	Solde au 31/10/2020 (en k€)	Dotation de l'exercice (en k€)	Reprise de l'exercice (en k€)	Solde au 31/10/2021 (en k€)
Provision pour garantie clients	294	405	294	405
Provision pour litiges commerciaux et prud'homaux	2 888	759	754	2 893
Provision pour perte de change	143	35	143	35

2.2.7 Valorisation des provisions

- Garantie clients : selon des statistiques internes (suivi des garanties mises en œuvre) qui permettent d'extrapoler le risque en fonction du chiffre d'affaires garanti correspondant aux contrats en cours à la clôture.
- Litiges commerciaux : selon le risque évalué par la direction et par les avocats en charge des affaires, à partir des contentieux ou contestations nés antérieurement à la date de clôture.

2.2.8 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total (en €)	à 1 an au plus (en €)	entre 1 et 5 ans (en €)	plus de 5 ans (en €)
Emprunts à plus d'un an à l'origine	14 594 728	3 926 939	10 667 789	
Participation bloquée	102 344	18 632	83 712	

2.2.9 Echéance des autres dettes

Toutes les autres dettes sont à moins d'un an.

2.2.10 Détail des charges à payer

Libellé	Montant (en €)
Intérêts courus sur emprunts	22 799
Intérêts courus frais bancaires	2 489
Factures non parvenues	8 951 795
Congés payés	368 992
Dettes sociales sur congés payés	144 968
Participation des salariés	94 430
Autres charges de personnel à payer	165 505
Charges sociales sur charges de personnel à payer	34 748
Avoirs à établir	329 946
Etat charges à payer	202 223
TOTAL	10 317 895

2.2.11 Produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 30 478 K€ au 31/10/2021 et correspondent à des facturations partielles de machines non encore mises en route chez les clients. Avec la poursuite de la crise sanitaire du COVID-19, certains déplacements prévus à l'étranger n'ont pas pu être réalisés, ce qui a entraîné le décalage de la mise de certaines machines.

2.2.12 Engagements pris en matière de retraite

L'indemnité de départ à la retraite a été calculée de façon individuelle en fonction de l'ancienneté à la date de départ, et elle tient compte des éléments suivants :

- salaire de base auquel est appliqué un taux de revalorisation (1,50%)
- taux de rotation de l'effectif (rotation lente en l'espèce)
- table de mortalité
- rapport entre ancienneté acquise et ancienneté prévue
- âge de départ à la retraite : 67 ans
- coefficient le plus avantageux entre indemnité légale et indemnité conventionnelle
- taux d'actualisation de 0.85 % (taux Bloomberg en vigueur à la date de clôture).

Conditions de départ : retraite à l'initiative du salarié, soumis à cotisations sociales au taux moyen constaté sur l'exercice.

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 391 040 € (soit 277 432 € brut et 113 608 € de charges patronales) au 31/10/2021.

Depuis l'exercice clos le 31/10/2006, la gestion des indemnités de départ à la retraite fait l'objet d'une externalisation partielle auprès d'une compagnie d'assurance. La société a réalisé un versement à hauteur de 38 000 € sur l'exercice.

Avec les intérêts acquis de l'exercice et compte tenu des frais payés et des remboursements effectués, les montants disponibles au 31/10/2021 s'élèvent à 237 356 €.

2.3 Intégration fiscale

2.3.1 Modalités de répartition de la charge d'impôt sur les sociétés

▪ Répartition de la charge d'impôt sociétés

La prise en charge par la société mère de l'impôt sur les sociétés au taux normal et au taux réduit dû sur le résultat et la plus-value d'ensemble, fait naître à son profit une créance sur la filiale égale à l'impôt qui serait dû par la filiale si elle n'était pas membre du groupe.

Pour le calcul de cet impôt qu'aurait dû verser la filiale, il sera tenu compte de tous ses déficits antérieurs nés avant comme pendant l'intégration.

La créance sera exigible au jour de l'exigibilité de l'impôt avec, en cours d'année, versement d'acomptes trimestriels calculés sur la contribution de la filiale au titre de l'exercice précédent et régularisation à l'échéance de la liquidation de l'impôt du groupe.

En cas d'intérêts, de pénalités ou de majoration d'impôts, notamment à la suite de redressement au titre des exercices d'intégration, la créance sera augmentée en conséquence.

▪ **Sort de l'économie d'impôt**

La société mère réalisera une économie d'impôt égale à la différence entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par chacune des sociétés du groupe si elle avait payé elle-même son impôt et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble. Cette économie d'impôt constituera pour la société mère un profit non taxable qu'elle enregistrera en produit.

En contrepartie, la société mère assumera la charge d'impôt résultant du fait que la contribution de sa filiale à l'impôt du groupe est calculée en tenant compte de tous ses déficits.

La société mère pourra consentir par ailleurs à sa filiale déficitaire une avance sans intérêt dont le montant ne pourra excéder celui de l'économie d'impôt résultant de l'utilisation du déficit. Si la filiale redevient bénéficiaire, l'avance consentie sera immédiatement remboursable.

2.3.2 Identité de la société liquidant l'impôt du groupe

SAS MAF
ZA ALBASUD II-Bardonies
Impasse d'Athènes
82000 MONTAUBAN

2.3.3 Impôt supporté par la société

L'impôt comptabilisé par la société s'élève à 3 254 814 €.

En l'absence d'intégration fiscale, le montant de l'impôt aurait été identique.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	31/10/2020 (en K€)	%	31/10/2021 (en K€)	%	Evolution (en K€)	Evolution (en %)
Machine France	6 087	9,0%	8 720	10,2%	2 633	43,2%
Machine Export	19 504	28,8%	22 659	26,4%	3 155	16,2%
Machine filiale	34 546	51,1%	44 379	51,8%	9 833	28,5%
S.A.V et pièce	5 238	7,7%	4 660	5,4%	578	-11,0%
Occasion + déchet	135	0,2%	976	1,1%	841	621,8%
Ports facturés	945	1,4%	3 154	3,7%	2 209	233,8%
Prestation filiale	208	0,3%	222	0,3%	14	6,9%
Location immobilisation	957	1,4%	964	1,1%	8	0,8%
Total C.A.	67 620	100%	85 735	100,0%	18 115	26,8%

3.2 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel de 226 K€ de l'exercice comprend les éléments principaux suivants :

Amortissement dérogatoire (net : dotations-reprises)	- 73 K€
Dotation aux provisions nettes de reprises	- 61 K€
Dotation amortissement exceptionnel immobilisation	K€
Plus-value de cession d'immobilisations	K€
Quote part de reprise de subvention	+ 10 K€
Pénalités et amendes	- 16 K€
Autres charges exceptionnelles de gestion	- 4 K€
Autres produits exceptionnels de gestion	+ 370 K€
Total	+ 226 K€

3.3 Crédits d'impôt

3.3.1 Crédit d'Impôt recherche

La société bénéficie d'un crédit d'impôt recherche de 515 559 € au titre de l'exercice 2020, comptabilisé au débit du compte « Compte Courant MAF SA ».

3.4 Effectif moyen

L'effectif moyen de la société au titre de l'exercice 2021, s'élève à 52 salariés.

3.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 42 K€ HT.

4 Engagements

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
2.2.13	- Engagement pris en matière de retraite

4.2 Engagements financiers

▪ Engagements reçus :

- Garantie de type Crédoc concernant trois clients à hauteur de : 929 K€

▪ Engagements donnés :

- Garantie de paiement au profit de Total : 10 K€
- Restitution d'acompte à première demande sur leasing 420 K€

Ces engagements ont été accordés par les banques sous réserve que MAF Agrobotic s'engage, consécutivement à leur demande, à effectuer les paiements qui auraient été demandés à celles-ci par les tiers concernés.

MAF AGROBOTIC
Société par actions simplifiée
au capital de 6 660 000 euros
Siège social : Impasse d'Athènes Zac Albasud II - Bardonies
82000 MONTAUBAN
414 127 605 RCS MONTAUBAN

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 AVRIL 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
31 OCTOBRE 2021 SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 8 544 857,56 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 8 544 857,56 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 4 274 132,56 euros

Dividendes

A titre de dividende 4 270 725 euros

Total 8 544 857,56 euros 8 544 857,56 euros

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 5,13 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 avril 2022.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

TB

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI
31 octobre 2020	/	1 864 000 euros
31 octobre 2019	/	/
31 octobre 2018	/	5 011 650 euros

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Thomas BLANC

